

Dépassement découvert bancaire

Par **bela 83**, le **06/08/2015** à **12:00**

Bonjour,

Mon fils a un découvert de 850 euros. Il est parti à St Tropez pour travailler et n'a pas suivi son compte bancaire. Actuellement son découvert est de 3500 euros en 1 mois.

Il a eu un appel de Directeur lui demandant de le couvrir immédiatement ce qu'il ne peut pas faire. Que faut il qu'il fasse car je trouve aberrant qu'on laisse un découvert arrivé à 3 x le salaire. Mon fils a demandé de faire un crédit pour la somme mais le banquier a refusé. Bien sur il doit y avoir une somme astronomique de frais d'intervention et autre. Il faut que je l'aide même si je trouve qu'il a été inconscient.

Cordialement